

Le Vicaire de Jésus-Christ, faisant revivre l'ancienne tradition de l'Eglise, décide que ce n'est ni 14, ni 12, ni 10 ans qui doit être fixé pour l'âge de la communion première; il désigne l'âge de raison ou de discrétion, où l'enfant discerne le bien du mal, où il peut déjà commettre le péché, où il peut discerner le pain matériel et ordinaire du Pain eucharistique; tel est l'âge où il peut et doit recevoir l'absolution qui le purifie du péché, l'âge où il peut et doit recevoir l'Eucharistie, qui est le remède et le préservatif du péché et le moyen de maintenir et de développer en lui la vie de la grâce.

Sa Sainteté Pie X résume avec une logique irréfutable toutes les raisons doctrinales de cette décision: il montre la tradition, — l'histoire, — la liturgie ancienne, — la discipline sacramentelle encore usitée en Orient, — les Conciles, — la notion théologique du sacrement et de ses effets, — celle de la grâce, — les conditions requises chez le communiant, — les docteurs, spécialement saint Thomas, — concourant à établir les principes indiscutables sur lesquels le Décret est fondé.

Ne suffit-il pas du reste que le Pape ait parlé: au Canada, on n'est ni moderniste, ni modernisant; nos congressistes ne le sont pas non plus; nous sommes tous ici de vrais catholiques, de ceux qui n'adhèrent pas seulement à une décision de Rome à cause de son évidence objective, mais simplement et avant tout à cause de l'autorité du Chef infaillible qui la formule et la promulgue.

Le Décret comprend deux parties: l'une *doctrinale*, l'autre *pratique*. C'est une caractéristique des actes de Sa Sainteté Pie X de joindre toujours à la doctrine la résolution pratique, nette, ferme et précise qui en jaillit; chacun de ses enseignements est en même temps qu'une lumière un *feu ardent*; c'est un éclair qui surprend, illumine l'horizon et devient bientôt le signal d'actes et de sacrifices déterminant un renouveau de vie dans l'Eglise.

Nous en avons su quelque chose dans notre pays, où, par ses intrépides et catégoriques décisions, il a été notre libérateur. Pie X, en osant demander des sacrifices héroïques, a sauvé, avec notre vie catholique, l'avenir de la France.